

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2019-03

REUNION DU 3 JUILLET 2019

OBJET : AMÉNAGEMENT D'UN CHEMIN PIÉTONNIER POUR L'ACCÈS AU GROUPE SCOLAIRE SITE UNIQUE DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL, CHOIX DES ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES DES TRAVAUX.

Afin d'aménager un chemin piétonnier pour permettre l'accès au groupe scolaire site unique du Regroupement Pédagogique Intercommunal, le Conseil Municipal a retenu l'offre des entreprises : - ARTEME TP, pour un montant de 12 960,00 € HT soit 15 552,00 € TTC,
- PIC Bernard, pour un montant de 5 910,00 € HT soit 7 092,00 € TTC.

OBJET : REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DES TROIS LOGEMENTS DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE, CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE.

Pour maîtriser les charges énergétiques, il est nécessaire de remplacer le système de chauffage électrique actuel des trois logements du presbytère par un système de chauffage thermodynamique air/eau avec radiateurs.

Le Conseil Municipal a retenu l'offre du bureau d'études techniques ACFI, dont la proposition fixe le montant des honoraires 7 820,00 € HT soit 9 384,00 € TTC, pour assister la commune et assurer la conception et la direction des travaux.

OBJET : REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE DE LA SALLE POLYVALENTE ET DE LA MAIRIE, CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE.

Pour maîtriser les charges énergétiques, il est nécessaire de remplacer le système de chauffage électrique actuel de la salle polyvalente et de la mairie par un système de chauffage thermodynamique « multisplit ».

Le Conseil Municipal a retenu l'offre du bureau d'études techniques ACFI, dont la proposition fixe le montant des honoraires 3 480,00 € HT soit 4 176,00 € TTC, pour assister la commune et assurer la conception et la direction des travaux.

OBJET : TARIFS LOCATION SALLE DU BEURRIER ET SALLE POLYVALENTE.

Les tarifs suivant ont été adoptés par le Conseil Municipal :

- pour tout contrat de location signé à partir du 1^{er} août 2019, le tarif de la location de la salle du Beurrier (actuelle cantine) est fixé à : - 200 € pour les personnes extérieures à la commune,
- 100 € pour les habitants de la commune.

Le montant de la participation pour frais de chauffage demandée pour toute location comprise entre le 1^{er} octobre et le 30 avril est fixé à 20 €.

- pour tout contrat de location signé à partir du 1^{er} janvier 2020, le tarif de la location de la salle polyvalente est fixé à : - 400 € pour les personnes extérieures à la commune,
- 200 € pour les habitants de la commune,

Le montant de la participation pour frais de chauffage demandée pour toute location comprise entre le 1^{er} octobre et le 30 avril est fixé à 50 €.

**OBJET : RÈGLEMENT GÉNÉRAL POUR LA PROTECTION DES DONNÉES,
DÉSIGNATION DE L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INGÉNIERIE TERRITORIALE
(ADIT) COMME DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES.**

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'ADIT pour assurer la fonction de Délégué à la Protection des Données pendant une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2020 pour un coût de 580 € HT.

Le Conseil Municipal communique

RECENSEMENT 2020 DE LA POPULATION.

Notre commune figure dans la liste des communes qui ont à réaliser l'enquête de recensement de la population en 2020, du 16/01/2020 au 15/02/2020.

Il est nécessaire de recruter un agent recenseur qui collectera les renseignements.

Pour pourvoir le poste d'agent recenseur, la commune fait appel à candidature.

La fonction d'agent recenseur requiert un certain nombre de qualités :

- **bonne connaissance de la commune** est souhaitable,
- **capacité relationnelle** : l'agent recenseur doit être à l'aise dans les contacts avec la population.
- **moralité, neutralité, discrétion** : l'agent recenseur doit respecter scrupuleusement le secret statistique et veiller à la stricte confidentialité des données individuelles qu'il est habilité à collecter,
- **familiarisé à l'outil informatique** : l'agent recenseur devra informer sur la possibilité de remplir le questionnaire sur internet et encourager les habitants qui ont cette facilité à le faire,
- **stabilité dans la fonction** : la commune aura à évaluer le risque de voir un candidat abandonner son travail avant de l'avoir achevé,
- **sérieux, ordre et méthode** : sont des qualités requises pour la bonne exécution des opérations à effectuer,
- **disponibilité** : l'agent recenseur devra impérativement être disponible du 02/01/2020 au 21/02/2020 pour être formé, procéder à la collecte et assurer les retours de questionnaires dans les délais.

LES LETTRES DE CANDIDATURE SONT À ADRESSER À LA MAIRIE AVANT LE 25 OCTOBRE 2019.

SBA

En septembre, c'est la collecte alternée !



À partir de septembre, les jours et fréquence de collecte de vos bacs évoluent.

Le camion de collecte des ordures ménagères passera désormais une fois tous les quinze jours, en alternance avec les emballages recyclables.

Pourquoi ce changement ?

Avec la mise en place de la tarification incitative, vous avez réduit significativement votre production de déchets et sorti votre bac vert en moyenne toutes les 3 semaines (15 fois en 2018, données issues des collectes). Pour

s'adapter à cette fréquence d'utilisation du service et ainsi optimiser davantage les tournées, votre bac vert sera désormais collecté une semaine sur deux.

Cette optimisation permettra de supprimer 25 tournées de collecte, soit l'équivalent de 100.000 km parcourus par les camions et 140 tonnes de CO2 en moins !

Pour vous, cela signifie un nouveau calendrier de collecte dès le 1^{er} septembre : une semaine le bac vert, une semaine le bac jaune.

Votre nouveau calendrier est envoyé à votre domicile. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le SBA au 04 73 647 444. Il est également disponible sur le site internet www.sba63.fr, rubrique «Collecter».

SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé **du 5 au 23 août 2019**.

Réouverture le 26 août 2019 à 9h00.

En cas d'urgence, prendre contact avec le maire ou les adjoints.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée à partir du **5 août 2019**. Réouverture le lundi **2 septembre 2019**.

À VOS AGENDAS

CINEMA

Mercredi 17 juillet à 21h00 : LES CREVETTES PAILLETEES

Une comédie française de Cédric Le Gallo, Maxime Govare avec Nicolas Gob, Alban Lenoir, Michaël Abiteboul etc...

Sortie le 8 mai 2019, durée 1h 40min

Après avoir tenu des propos homophobes, Mathias Le Goff, vice-champion du monde de natation, est condamné à entraîner "Les Crevettes Pailletées", une équipe de water-polo gay, davantage motivée par la fête que par la compétition. Cet explosif attelage va alors se rendre en Croatie pour participer aux Gay Games, le plus grand rassemblement sportif homosexuel du monde. Le chemin parcouru sera l'occasion pour Mathias de découvrir un univers décalé qui va bousculer tous ses repères et lui permettre de revoir ses priorités dans la vie.



LA BOULE BORTOISE

Samedi 20 juillet 2019 : réception du club de Plauzat en Coupe du Président.

Mardi 6 août 2019 : concours officiel en doublettes CHALLENGE MICHEL DESSIMOND,

Jeudi 15 août 2019 : concours doublettes officiel CHALLENGE DU SOUVENIR,

Samedi 24 août 2019 : doublettes mixtes officiel.



BLACK BOMBERS

Samedi 3 août 2019

À la salle polyvalente de Bort l'Étang

Au programme :

9h30 Balade libre en moto

15h00 Animation South Riders

Puis concerts Mister tambourine,

Tetanos, Red Obsydian, Hot Rod, The Jekills

Feu d'artifice

Toutes la journée Expo US car et tatoueuse

Stands, Restauration et Buvette

Contact : Kris : 06.83.47.05.50, Toto : 06.69.55.50.12, Pat : 06.98.94.16.64



**Concentration
motos**

COURSES À VICHY

Le prix de la Municipalité de Bort l'Étang sera organisé au cours de la réunion du

Lundi 5 août 2019, qui débutera à **16 H15** sur l'hippodrome de VICHY.

8 courses de galop sont programmées.



GYM CLUB de Bort l'Étang

Reprise des cours de gym **Lundi 2 septembre 2019**

de 19h30 à 20h30 à la salle polyvalente

Au programme : renforcement musculaire, assouplissement,
travail cardio respiratoire, relaxation...

Bonne humeur garantie !

Plus de renseignements auprès d'Andrée au 04.73.68.29.97

MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 7 septembre de 14h à 18h et dimanche 8 septembre de 10h à 18h

à la salle polyvalente.

Producteurs (Bière artisanale...) Artisans,

Démonstration de peinture à la bombe, marqueterie de paille

Tatoueuse

Animation pour enfants.

COMITE D'ANIMATION CULTURELLE



Marche autour des fours

Dimanche 22 septembre 2019.

Inscription sur place - Départ de la salle des fêtes - Ravitaillement sur les 3 parcours

Plusieurs fours seront allumés - Vente de pains cuits sur place - Dégustation vente de produits locaux

7 km, départ 9h00- 14h30 : 2 €

13 km, départ 9h00-14h30 : 4 €

20 km, départ 9h00-12h00 : 4 € (ouvert au VTT)

Gratuits pour les – de 12 ans

LES COPAINS DE BORT



Organisent leur 1^{er} tournoi de foot



Samedi 29 septembre 2019 à partir de **10h00** au terrain multisports

Inscription par équipe de 5 joueurs de 10 à 14 ans au 06.35.26.87.48 – 2 € par joueur

AMICALE LAIQUE

Encore une année scolaire qui se termine..... Les membres de l'Amicale Laïque remercient toutes les personnes qui ont participé aux manifestations organisées cette année et notamment la Brocante du 30 juin qui a été une belle réussite malgré la chaleur !

Les 900€ de bénéfice de la brocante serviront à l'achat de matériels et participeront au financement des voyages scolaires pour les enfants de l'école.

Pour continuer sur cette lancée, l'Assemblée Générale aura lieu en septembre (élection d'un nouveau bureau et choix des dates des manifestations), nous vous communiquerons la date prochainement.

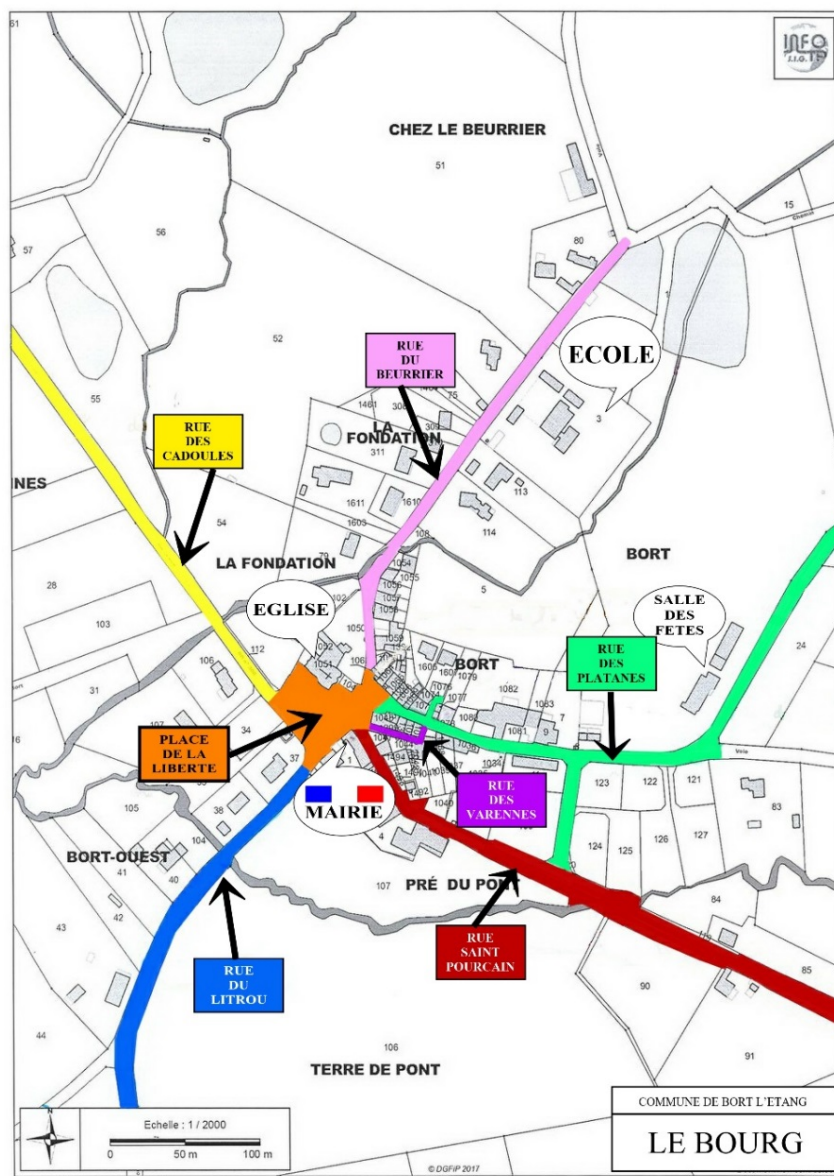
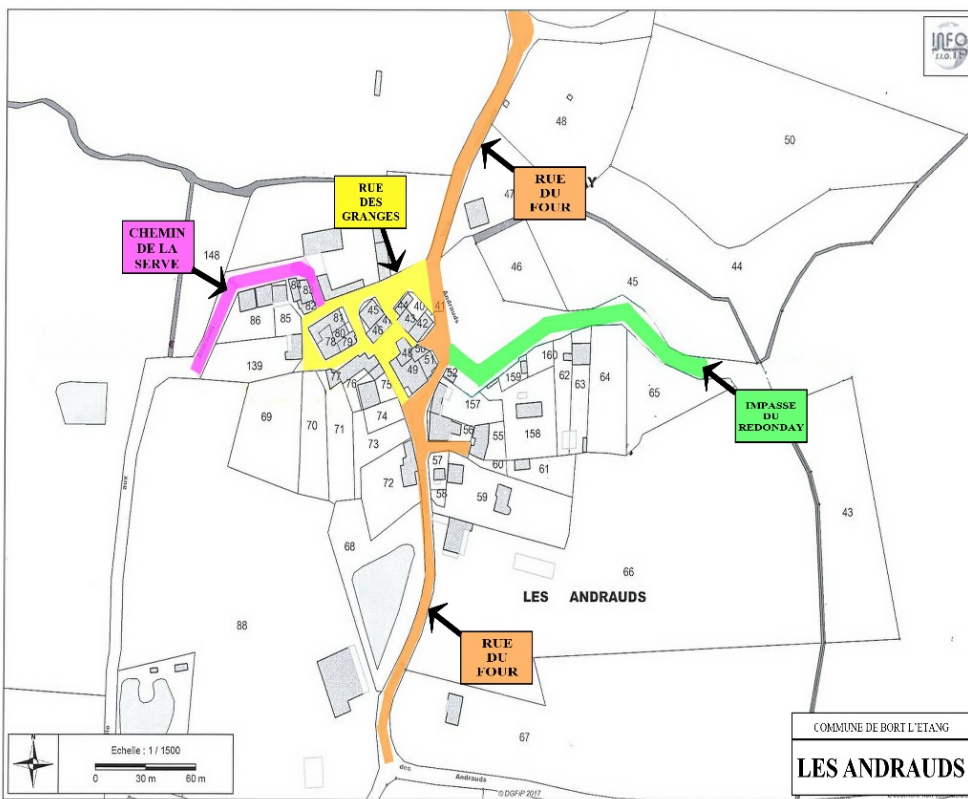
D'ici là, nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances !

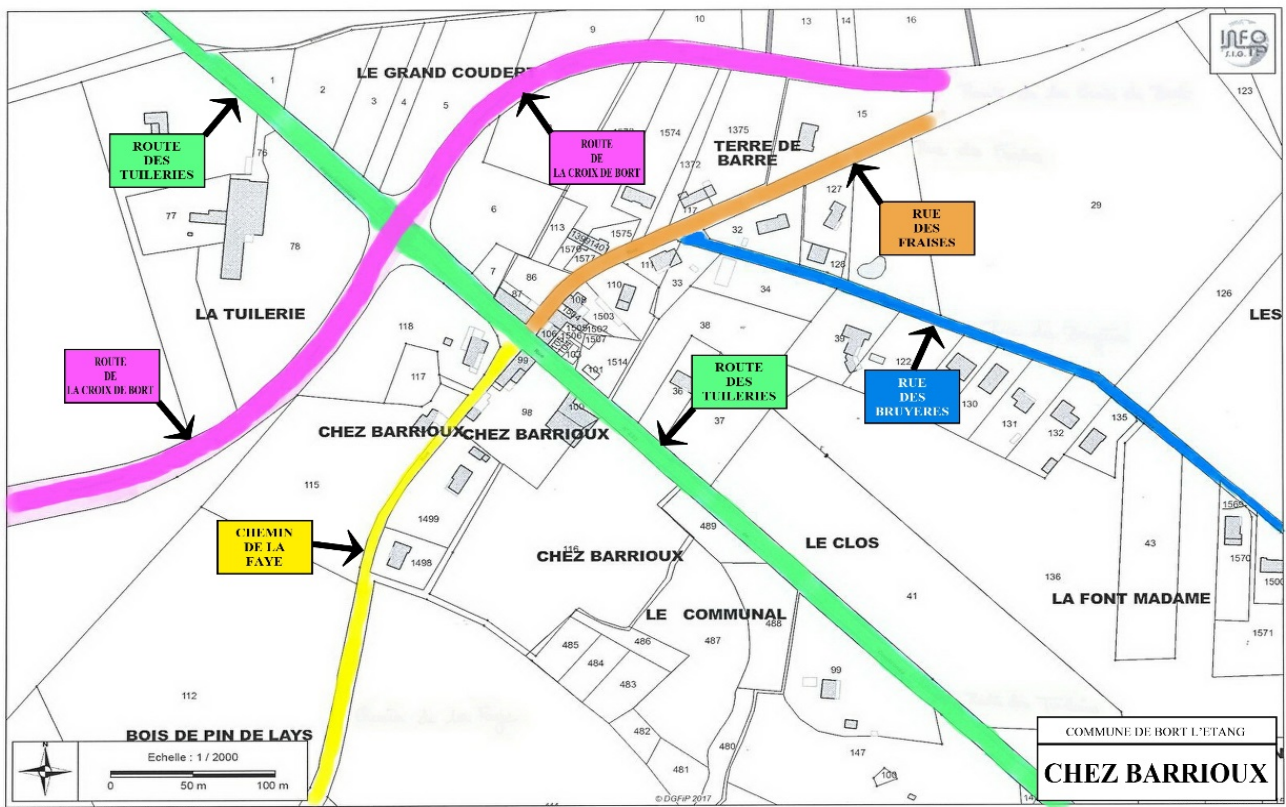
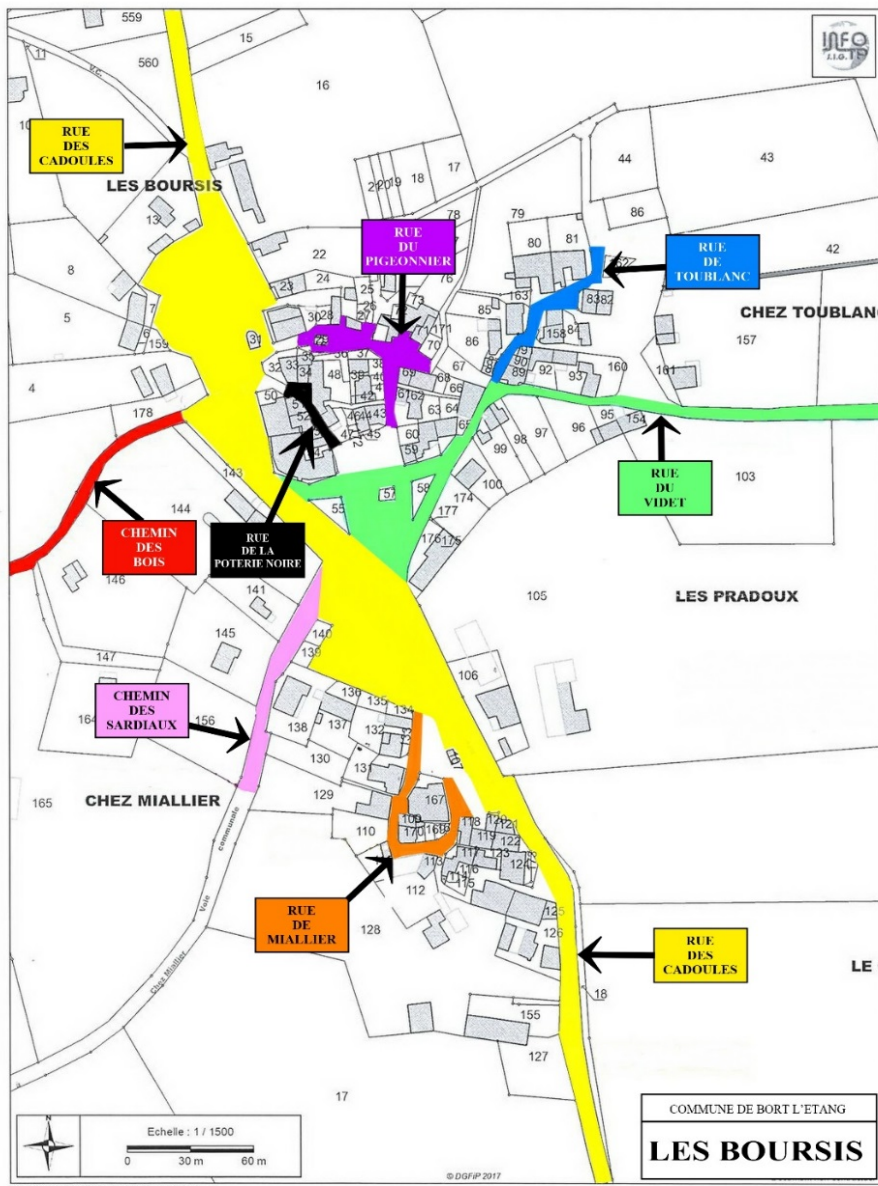
ADRESSAGE

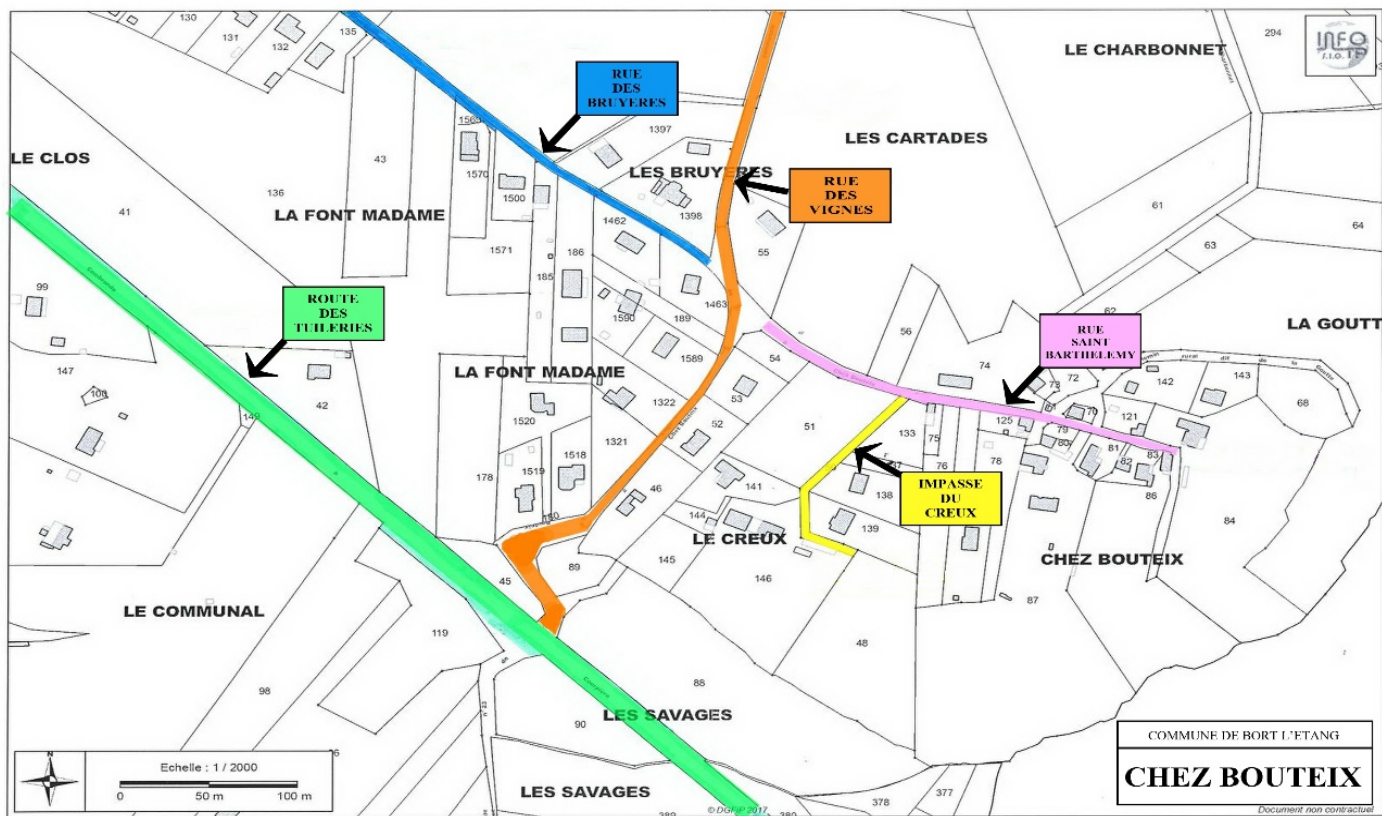
Dans le cadre de l'amélioration des services rendus aux habitants, le projet d'adressage lancé en 2017 est terminé. L'adressage facilite la localisation de votre domicile pour les services de secours, police et services postaux et notre commune est désormais en conformité pour recevoir la fibre. À ce jour, vous avez pu constater que les plaques de dénomination des rues sont posées. Nombreuses sont les habitations qui arborent déjà leur numéro.

Si vous n'êtes pas encore en possession de votre "kit" d'adressage, venez en mairie aux heures d'ouverture pour le réclamer. Si vous avez quelques difficultés pour le faire, adressez-vous à un conseiller municipal proche de votre domicile. Ce "kit" contient : votre certificat d'adressage, un guide de communication de votre nouvelle adresse, la plaque portant le numéro de votre habitation ainsi que les recommandations de fixation.









AUBERGE DE LA VARENNE

Bar – Restaurant
Jean Marc GERACE
4 Place de la Liberté –
BORT L'ETANG
04-73-73-30-00

KART ESCALE

Piste de karting - Ecole de pilotage
Patrick DAMARY
4 La Gravière, BORT L'ETANG
Tél 04 73 68 58 46
<http://www.kartescape.com>

Morgan COUTURES

Électricité générale
(dépannages - rénovation, - neuf - VMC...)
23 rue des Platanes, BORT L'ETANG
Tél: 07 87 89 59 03
coutures.elec@gmail.com

CHATEAU DE CODIGNAT

Hôtel - restaurant - bar
3 Château de Codignat, BORT L'ETANG
Tél 04 73 68 43 03 - Fax 04
reservation@codignat.com
<http://www.codignat.com>

Béatrice PEYRACHON

Apicultrice professionnelle Production de
miels originaux issus de zones naturelles
du Massif Central.
5 Pré Canard - BORT L'ETANG
06 86 06 43 96
bpeyrach@orange.fr

LOLO MENAGE

Repassage, ménage de tous les jours -
accepte les Chèques Emploi Services
(CESU) - Sur Bort l'Étang et ses alentours
(20 kms)
4 Chemin de la Faye – Barrioux - BORT
L'ETANG
04 73 73 95 86 / 06 98 00 95 86

AUX COULEURS DE L'HAIR

Jennifer FONCEL
Coiffeuse
2 Place de la Liberté – BORT L'ETANG
04.73.62.36.59

MS DECOR HABITAT

Sébastien MARODON
Peintures – Revêtements Décoration
11 Clairmatin – BORT L'ETANG
06-80-31-45-10
ms.decorhabitat@gmail.com